

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 269

présenté par
M. Tardy et M. Saddier

ARTICLE 38

Après l'alinéa 4, insérer l'alinéa suivant :

« 1° *ter* A À la troisième phrase du même premier alinéa, après le mot : « juridique », est inséré le mot : « , administratif ; » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Stage de Préparation à l'Installation (SPI) pourrait être une bonne opportunité pour instaurer un dialogue entre les futurs artisans et les administrations.

La charge administrative étant toujours plus lourde, une information à ce sujet ne serait pas superflue.